



Table de concertation  
des groupes de femmes  
de la Montérégie

# LES FEMMES SONT POLITIQUE.



## 1.

### RECONNAÎTRE,

prendre en considération et soutenir l'**expertise des groupes de femmes travaillant sur le terrain**, notamment en mettant en place des mécanismes de consultation en ce qui a trait aux dossiers relevant de la condition féminine ainsi qu'en **leur accordant un financement** leur permettant de remplir leur mission adéquatement;

## 2.

### APPLIQUER ET INTEGRER

l'analyse féministe **intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+)** de manière transversale, tant au niveau du portrait, du plan d'action, de la mise en œuvre que de l'évaluation des projets et des programmes;

## 3.

### METTRE EN PLACE

un **ministère de la Condition féminine provincial** remplaçant l'actuel Secrétariat à la condition féminine;

## 5.

### HAUSSER



le **salair minimum à 15\$/heure**

(avec indexation annuelle au coût de la vie) afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine sorte de la pauvreté;

## 6.

### AMÉLIORER

l'accès à des **logements sociaux, permanents, abordables, salubres et sécuritaires**, surtout des logements avec soutien communautaire répondant aux normes d'accessibilité universelle, notamment en investissant dans la construction de **50 000 nouveaux logements sociaux**;



## 4.

### ÉLIMINER

les catégories à l'aide sociale **en haussant toutes les prestations** au niveau de la mesure du panier à la consommation (MPC);

## 7.

### ADOPTER

une **loi-cadre** au sujet de la **conciliation famille-études-emploi** prenant en compte les réalités des femmes aux emplois et aux horaires atypiques;

## 8.

### ADOPTER

une loi sur la **parité** obligeant chaque parti politique à **présenter au moins 40% de femmes** lors d'une élection;



## 9.

### ACCROÎTRE



les **ressources d'hébergement** de 2<sup>e</sup> étape en Montérégie;

## 11.

### AMÉLIORER

les **conditions de vie des familles** en mettant en place une série de mesures sociales:

**OFFRIR** du **répit aux parents** ayant des enfants en situation de handicap ou aux besoins particuliers,

**CONSOLIDER** un **réseau public de service de garde à contribution réduite** et mieux répondre aux besoins de garde atypique,

**SOUTENIR** les proches aidantes en intensifiant les investissements dans les **services publics de soutien à domicile**,

**EXEMPTER** totalement les **pensions alimentaires pour enfants** du calcul des prestations prévues pour les ménages dans toutes les lois sociales;

## 12.

### FAIRE LA PROMOTION

de la **contribution des femmes** tant que dans la culture québécoise que dans l'histoire du Québec.

## 10.

### ACCROÎTRE

les suivis, améliorer l'accessibilité des services ainsi que mettre en place davantage de **ressources communautaires et publiques en santé mentale** répondant réellement aux besoins exprimés par les femmes et les filles;

**CONTACT**

info@tcgfm.qc.ca • 450 671-5095